

Commission permanente du 24 avril 2017

La Région pilote du réseau de développeurs de l'apprentissage du Grand Est

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce lundi 24 avril 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a approuvé l'organisation du réseau de développeurs de l'apprentissage en Grand Est à compter de ce mois d'avril et jusqu'au 30 juin 2019.

Une aide régionale de près de 6 M€ a également été votée pour financer ce réseau de 55 développeurs.

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement de l'apprentissage, la Région a souhaité anticiper les besoins en recrutement de ses entreprises par la mise en place d'un réseau spécifique de développeurs de l'apprentissage sur l'ensemble du Grand Est.

Ce réseau, piloté et animé par la Région, est issu d'une démarche concertée avec les CFA. Face au déficit d'apprentis constaté dans certaines filières et résultant du désengagement des entreprises, le dispositif vise à promouvoir la voie de l'apprentissage auprès des professionnels. Il contribuera ainsi à son développement en permettant, notamment, l'accès à l'apprentissage aux jeunes en recherche de contrat.

Le réseau sera ainsi constitué de 55 développeurs chargés de prospecter les entreprises formatrices dans les secteurs en difficulté tels le bâtiment et les travaux publics, la logistique, l'hôtellerie et la restauration, par exemple. Les développeurs seront rattachés administrativement aux CFA.

Pour mener à bien ce projet, la Région a défini un cahier des charges qui comprend :

- les missions et les indicateurs de résultats quantitatifs et qualitatifs,
- la répartition des développeurs de l'apprentissage,
- l'organisation du pilotage régional, de la coordination et de l'animation du réseau,
- les modalités de restitution de l'activité des développeurs,
- les éléments financiers.

Lors de la Commission permanente de ce jour, la Région a voté une aide de près de 6 M€ sur la base de 50 000 € annuels par développeur, pour la période du 1^{er} avril 2017 au 30 juin 2019. Une participation du Fonds Social Européen (FSE) sera sollicitée. Ce réseau sera renouvelable sur la base d'un bilan et du respect du cahier des charges jusqu'au 31 décembre 2021.

A titre expérimental, la Région a également attribué ce jour une aide de 150 000 € à OPCALIA* pour le financement de 3 développeurs supplémentaires répartis sur les territoires alsacien, champardennais et lorrain du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Ils viendront renforcer le travail des 55 développeurs du réseau régional pour favoriser l'accès à l'apprentissage des jeunes en recherche de contrat et répondre ainsi aux besoins des entreprises du Grand Est.

*OPCALIA est un Organisme paritaire collecteur agréé chargé de collecter les obligations financières des entreprises en matière de formation professionnelle.



© Région Grand Est

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

Service presse

03 87 61 68 51

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr